Procès-verbal de la réunion du Bureau
Lundi 21 juillet 2025 -09h00 en présentiel à Toulouse et en visio

Présents :Pierre Cros, Didier Ceysson, Serge Pratmarty, Annette Berbous, Stéphane Lapierre

Présents en visio : Joël Castany, Thierry Vignoboul, Laurent Rovira, Jessica Bourset

Excusés : Eric Ségura, Jérôme Assié, Bernard Bourtoule, Rémi Janotto, Monique Lanies

Assistent : Stéphanie Béziat, Pierre Cibot, Eric Planes, François Tissot

Stéphane LAPIERRE soumet à validation les procès-verbaux des réunions du bureau du 27 mai 2025 et du 20 et 30 juin 2025. Ces procès-verbaux, ne suscitant aucune observation, sont validés à l'unanimité des membres présents.

Communication du Président

-Le Président soumet l'idée soulevée lors de l'anniversaire du club de Villenouvelle début juillet entre la FFR et de la Présidente de la Région Occitanie, sur la pertinence d'organiser en Occitanie le congrès de la FFR en 2027.
Stéphane LAPIERRE précise que ce sont les villes qui candidatent, en 2026 ce sera à Brest.
Le bureau accepte que si une ville d'Occitanie se porte candidate, il se joindra à cette initiative.
Stéphane LAPIERRE rajoute qu'en 2026 c'est au Nord, ce serait bien qu'en 2027 ce soit au Sud.
Serge PRATMARTY qui a assisté à la rencontre, précise qu'il y a deux villes possibles : Montpellier (la région peut être moteur) et Toulouse (c'est la Métropole).
Le Président demande à Stéphane LAPIERRE et Didier CEYSSON de sonder la ville de Montpellier.

- Le Président explique que la première réunion de la mission régionale d'éthique et de déontologie s'est tenue à Narbonne le 1er juillet dernier avec ses quatre premiers membres.
Stéphane LAPIERRE soumet trois personnalités supplémentaires car cette mission doit avoir sept ou cinq membres. Actuellement six départements sont représentés avec de belles personnalités.
Le Comité d'éthique et de déontologie national doit valider les membres de la mission régionale d'éthique.
Le Président a demandé à Jacques BASCOU de prendre la tête de cette mission.
La liste des personnalités sera soumise au prochain CODIR.

-Stéphane LAPIERRE a terminé les listes des commissions régaliennes ; elles vont être présentées au CODIR.
Le Président s'est entretenu avec Jean Pierre CROUZERY et lui a demandé d'introduire les TIG (note Serge LEROY) dans les sanctions et de mettre des jeunes qui jugent les jeunes.
Stéphane LAPIERRE doit arrêter une date pour rencontrer tous les membres des commissions régaliennes et leur présenter la politique de la Ligue.

-Stéphane LAPIERRE a rencontré les représentants de la préfecture de l'Ariège, de la DRAJES et de la Gendarmerie et de la Police du département, un protocole de lutte contre les violences et les incivilités a été mis en place avec d'autres sports, une proposition d'avenant a été faite pour une signature prévue en octobre. Le protocole a été visé et commenté par les services juridiques de la FFR.

Le Président souhaite que l'on communique sur le sujet et il veut que cet exemple serve avec les d'autres préfectures.

Pierre CIBOT doit préparer un courrier pour demander audience à la préfecture de région.

-Le Président informe de la sélection de Labarthe sur Lèze pour organiser les finales régionales à 5.

-Le Président du club sinistré de Decazeville a envoyé ses remerciements au Président et à la Ligue pour le don sur la cagnotte du club. De plus la Ligue a également missionné une CTA qui travaille avec le club et la municipalité sur les différents dossiers de financement des travaux.

-Le Président propose de participer à une opération caritative au profit de l'association Narbonne-Ukraine de Gilles Bourguignon qui vient en aide au peuple ukrainien.

-La Société Générale nationale arrête son partenariat, mais la Ligue a obtenu 10 000 € via son Fonds de dotation et de la location d'espaces réceptifs.

-Le Président informe de l'accord entre la LNR et le Stade Toulousain pour l'organisation de la finale à 7 pendant la finale de PRO D2 comme cette année.

- Le Président fait une point sur les dotations et aides FFR :

- via son fonds de dotation elle dote chaque club de 450€ pour la création d'une équipe féminine.
- via son fonds de dotation, elle aide les écoles d'arbitrage labellisées mais la Ligue n'en a pas, le Président a chargé Rémi JANOTTO de s'emparer de ce sujet.
- La dotation Adidas pour les CTC doit arriver à la Ligue.
- Existence d'un partenariat avec des containers aménagés (vestiaires en sus).
- Opération Manpower avec la FFR, organisation d'un stade vers l'emploi à Perpignan, la Ligue a choisi le club du Foyer laïque du Haut Vernet.
 Stéphane LAPIERRE précise que 500 job datings ont été organisés en France, 16 en Occitanie et 40% ont été organisés par le rugby qui a le plus gros taux de réalisation de job dating.
- Opération spécifique à Toulouse avec un partenaire national de la FFR, Loca cuisine, qui va accompagner les EDR toulousaines.

-Le Président et Pierre CIBOT ont eu une visio avec le responsable des transports de la Région Occitanie, ils souhaitent la mise en place d'une période test de déplacement en train pour toutes les catégories.

-Cette après-midi se tiendra la première réunion du comité d'engagement et de programmation du Fonds de dotation, Cœur d'Ovalie.

-Eric PLANES présente la dernière réorganisation et restructuration des terroirs des CTCs pour plus de cohérence.

-Le Président a envoyé un courrier au président de l'Amicale des 6 nations en expliquant que la Ligue ne participerait pas à son tournoi cette année mais que cela ne remettait pas en cause sa participation pour l'an prochain. Eric PLANES va informer les clubs et les Comité Départementaux de cette décision.

-Pierre CROS demande un point d'étape sur le travail « plan est » de Nicolas RABAT. Le Président explique qu'il a quelques prises de contact : notamment la société d'électricité catalane Llum, le syndicat de l'hôtellerie et de la restauration des Pyrénées Orientales, d'autres entreprises et deux gros contacts sont en cours.

Les modifications règlementaires

Le Président explique que la commission des litiges FFR a fait part de l'irrecevabilité du recours déposé par la Ligue.
Il faut donc reprendre le règlement imposé par la FFR. Il faut reproduire le championnat de la saison dernière avec le même processus.
La Ligue ne peut apporter aucune modification sur les poules et sur les montées et descentes des clubs.

- Compétition seniors

Il faut refaire une Assemblée Générale début septembre pour modifier le règlement fait lors de l'Assemblée Générale de Castelnau Montratier en 2019. Dans ce règlement actuel, les 14 clubs qualifiés dans chaque catégorie doivent monter de R3 en R2, de R2 en R1. Il faut dans la prochaine Assemblée Générale réduire le nombre d'accès à la montée.
Dans les constitution des poules qui vont être présentées en CODIR, les vœux des clubs ont été respectés.
Le Président remercie pour leur travail conséquent sur les poules et les modifications de règlements, Laurent ROVIRA, Patrick CARDEILHAC, Gilles COMBES, Conchie NOVIO et Yves FAURE.

- Compétition des jeunes

Eric PLANES explique qu'il y aura 6 matchs dans la phase d'évaluation, 3 matchs à la maison, 3 matchs à l'extérieur. Eric PLANES et Bernard BATLLE travaillent sur le nombre de poules nécessaires pour pouvoir appliquer cette phase.
Ils ont réduit de 8 matchs à 5 matchs en catégorie supérieure.

- Compétition féminines

Jessica BOURSET présente la nouveauté des modifications qui est la phase de brassage en F2 à XV et en compétition à X. Elles ne sont pas assez nombreuses pour faire une catégorie de plus mais elles peuvent faire un niveau A et un niveau B.
Phases de brassage (géographique aussi) : fin en novembre

Phase A : qualification en championnat de France
Phase B : amélioration de la pratique avec une coupe dédiée

Jessica BOURSET souhaite de la cohérence avec la compétition masculine.

Le Président souligne le travail exemplaire de Jessica BOURSET, toute son équipe et de toutes les commissions seniors, jeunes et de l'appui des collaborateurs sportifs et administratifs.

Le Président précise que le 31/07 à 12h00 pour les compétitions connues, il faut publier obligatoirement les poules et les oppositions. Pour la compétition jeunes se sera un peu plus tard.
Le Président souhaite que tout soit rentré dans le calendrier général fait par Conchie NOVIO qui regroupe toutes les compétitions pour vérifier notamment en phase finales qu'il n'y ait pas de superposition.

Point RH

Pierre CIBOT présente le support qui fait état de la situation RH au 21 juillet 2025.
-61 salariés :
30 CTCs
25 administratifs en CDI
2 administratifs en CDD
4 alternants
-Moyenne d'âge 42 ans
-Par genre : parité dans les administratif mais pas de parité dans les CTCs
-Absentéisme : la tendance est à l'amélioration
-L'étude sur l'épanouissement personnel transcrit un climat social apaisé.

-Départs : 3 démissions fin août, début septembre.
-5 pérennisations en CDI
-Recrutements externes : 3 personnes en CDI, arbitrage, juridique, CTC Aveyron Lozère
-Recrutements en cours : CTC terroir 31, remplacement d'un poste à l' IREF, recherche d'une alternance (appel à projet, fondations...).

-Fin de la campagne des entretiens annuels d'évaluation, elle a été présentée au Secrétaire Général.
-Formation sur l'Intelligence Artificielle de 24 salariés suite à leur demande lors des entretiens professionnels. Cette formation a été cofinancée par le Fonds social européen.
-Séminaire à Sainte Marie la Mer (66) : construction du programme en cours, intégration CTA et labellisation AFNOR.

Le Président remercie et félicite Pierre CIBOT, Marie Elsa RAYSSAC-ORRIT et Stéphane LAPIERRE qui font un excellent travail sur ces sujets RH.

Plateforme en ligne

C'est Thierry VIGNOBOUL qui a en charge avec la société Yapak, partenaire de la Ligue, la conception de la boutique en ligne de la Ligue.

Il explique qu'au départ la boutique contiendra des produits basiques puis sera enrichie par la suite.
L'objectif premier de cette solution est le service aux clubs et leur faire faire des économies sur l'achats de produits nécessaires à la vie d'un club : pharmacie, coupes, médailles, objets publicitaires.
La présentation aux clubs de la plateforme sera faite par la Ligue.
Le budget pour la mise en ligne est de 3 400 €, s'ajoutent des frais de fonctionnement de 450 €/an qui pourront être amortis par des annonces publicitaires sur la plateforme et les remises du groupe pharmaceutique.
La mise en ligne est annoncée début novembre.
Il y a eu une étude juridique en cours de Pierre CIBOT et de Coralie PAPAILHAU.
Les frais de port pour les clubs seront franco à partir de 400 € d'achat. Le panier minimum d'achat est à partir de 250 €.
La Ligue, grâce à ce système, souhaite externaliser ses propres transports (ex : les dotations des EDR à livrer dans tous les Comités Départementaux).
Les produits peuvent intéresser les Comités Départementaux qui pourront y avoir accès.
Le Président souhaite que Thierry VIGNOBOUL voit avec la société Petit Béret, un rapprochement de notre boutique et la leur, il peut y avoir des ponts.

Le Président remercie Thierry VIGNOBOUL pour son travail sur ce sujet.

Conventions FFR

Le Président demande de faire copie des conventions signées avec la FFR aux membres du bureau.

Retours Séminaire POS du 15 juillet 2025

Pierre CROS dit ne pas avoir vu émerger de nouvelles propositions, le Président partage ce sentiment. Il rajoute par contre que l'expérience humaine a été très enrichissante en mettant en commun les élus, les techniciens et les administratifs.
Stéphane LAPIERRE précise que le premier objectif était l'échange entre les divers acteurs de la ligue (élus, salariés administratifs, cadres techniques) est atteint.
Tout le monde n'avait pas le même niveau d'information, sur le fonctionnement des assurances, des licences, de la RSE…
Le Président rajoute que la notion de memento qui a émergé à tous les niveaux est indispensable.
Eric PLANES dit que la synthèse doit inciter sur le fait d' approfondir l'expérience en allant plus loin.
Jessica BOURSET précise que ce travail en collectivité plutôt qu'en silo est très intéressant.
C'est le démarrage d'un travail plus précis, plus spécifique. Elle va faire la synthèse avec un plan de suivi.

Point sur les principes d'affiliation 2025/2026

Annette BERBOUS présente les changements des affiliations pour la saison prochaine.
Affiliation joueurs : pas de changement.

Affiliation dirigeants d'association limitée uniquement aux mandataires des associations:
-Les élus
-Les volontaires

Certains joueurs étaient licenciés dirigeant et quand il y avait des jours de suspension de match, ce statut leur permettait d'éviter ou réduisait la suspension. Avec le nouveau système, ce n'est plus possible sauf bien sûr si le président est joueur. Le PV de l'AG des clubs vaut.

La licence « délégué sécurité » dans les clubs : Annette BERBOUS s'est renseignée auprès de David GUERIN (responsable sécurité à la Ligue) car beaucoup la demande. Elle attend un retour.

La licence « qualification Responsable EDR » (elle permet de surveiller le comportement des personnes pendant les plateaux comme un RF pour les EDR) : Annette BERBOUS a appelé Laurent ESTAMPE (responsable EDR à la FFR), il lui a signalé qu'une information allait arriver dans les clubs à ce sujet.

Opération coupe du monde féminine : 7 septembre Montpellier

Stéphane LAPIERRE explique la journée opération « Coupe du Monde Féminines » du dimanche 7 Septembre 2025 dans l'Hérault.
-Lieu : Terrain synthétique de l'ASBH et Stade Sabaté du MHR
-14h00 table ronde autour de 2 thèmes
La mallette pédagogique pour le rugby féminin
L'accueil d'une section féminine dans un structure existante
-15h00 animations
Sur le terrain avec les CTCs (6 seront mobilisés). Ateliers découverte pour les jeunes, petit tournoi à toucher pour les plus de 16 ans ouvert aux licenciés et non licenciés.
A proximité diverses animations : Car podium Hérault sport, musique et animations.
Propositions à nos partenaires, AFTRAL, SHILTON, PETIT BERET de tenir un stand sur chaque site.
Proposition faite à l'éditeur du jeu vidéo d'e-rugby de faire une démonstration.
Petite restauration prévue.
Participation de personnalité du rugby féminin local notamment pour le MHR.
-17h30 diffusion du match France /Afrique du Sud, dans les maisons du rugby à proximité.

Objectifs : mettre en valeur le rugby féminin et attirer des nouvelles licenciées.
Le Président précise que les élus du secteur doivent être présents un maximum.

Jessica BOURSET propose de faire une opération côté Toulouse, elle peut être envisagée.

Agenda

Le Président annonce la tenue nécessaire d'une nouvelle Assemblée Générale pour changer la décision, de l'Assemblée Générale de 2019 à Castelnau Montratier, des montées sans pouvoir se qualifier l'année d'après en championnat régional et de France : 14 clubs qualifiés pour les championnats R1/R2/R3.
Il faut mettre comme le dit les règlements de la FFR, simplement les finalistes.
Cette Assemblée Générale doit se tenir avant le début du championnat, le 21 septembre 2025 pour voter les modifications sportives qui ne l'auront pas été le 31/07/25 au CODIR.

-La date proposée par le Président est le lundi 15 septembre 2025 au siège de la Ligue.
-La convocation du CODIR pour entériner l'ordre du jour et la convocation de l'Assemblée Générale sera le jeudi 28 août 2025 en visio et il faut donc le convoquer le 19 août au plus tard.
-La convocation aux clubs sera envoyée 15 jours au plus tard soit le 29/08/25.
-Un bureau d'avant le CODIR se tiendra le mercredi 30/07 à 19h00 en visio, un état précis des CTA, sera demandé ce jour-là à Stéphane LAPIERRE.

Fin de la réunion 12h00
Prochaine réunion 30/07/2025
En visioconférence

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE